

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1<sup>re</sup> page 5 fr. la ligne; 2<sup>e</sup> page : 3 fr. la ligne Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 10 fr. par an. France 12 — Etranger 18 fr. par an.

## La France en deuil

### Le Président de la République est lâchement assassiné par un Russe

Un crime odieux vient d'être commis sur la personne du Président de la République, M. Paul Doumer qui meurt, lui aussi comme ses fils pour la France.

On croyait bien ne plus voir se renouveler le geste de Caserio contre le président Carnot assassiné à Lyon.

Aussi M. Paul Doumer prenait-il peu de précautions ou de moins possible contre un attentat toujours à redouter quand on occupe la situation de Chef d'Etat, on voit aujourd'hui qu'il faut toujours se méfier des fous ou des criminels.

Cela nous rappelle le voyage du président: Millerand en Tunisie.

A son retour du Sud, muni de notre coupe-fil spécial, nous attendions seul sur le quai l'arrivée du train présidentiel pour nous entretenir avec notre rédacteur qui avait participé au voyage pour avoir quelques renseignements.

Quand Millerand passa devant nous il fronça ses épais sourcils puis demanda à M. Lucien Saint, quel était ce quidam qui se trouvait-là ?

M. Saint dut lui répondre que nous étions, car le visage du président Millerand reprit sa sérénité et il continua son chemin pendant que nous allions serrer la main de notre collaborateur et des amis qui faisaient partie du voyage.

Si M. Paul Doumer avait eu la même prudence la France n'aurait pas eu la douleur de perdre son Président de la République qui commençait à jouir d'une popularité de bon aloi qui lui fit défaut lors de l'élection.

Nous saluons avec infiniment de tristesse cette nouvelle victime du devoir dûe, sans doute, au manque de surveillance policière peut-être parce qu'il ne la désirait point.

Mais au-dessus de ses désirs il y avait la France et c'est elle qui compte.

## Elections

### et Politique générale

L'économie dirigée est à l'ordre du jour, c'est en période électorale la panacée du moment que l'on croit apte à conjurer la crise, mais il est à craindre que le bon peuple de France ne consente pas très volontiers à supporter les conséquences d'un régime qui suppose une discipline économique incompatible avec notre esprit individualiste; confiner ses colons est plus aisé que se contenter soi-même et il faudra s'entendre avec des voisins moins accommodants sur des bases commerciales acceptables si l'on veut faire de l'économie dirigée. Il serait en effet illusoire d'instaurer ce système seulement à l'intérieur des frontières et la question fera sûrement l'objet d'une étude d'ensemble entre les nations. Or jusqu'à présent la métropole ne s'est préoccupée, en fait d'économie générale que de politique électorale. L'électeur ne se soucie en effet que de ce qui touche à ses intérêts immédiats; bien vendre les produits de ses vignes ou de ses champs, lui tient autrement à cœur que la prospérité de ses colonies. Peu lui chaut que l'agriculteur tunisien garde pour lui son vin, ses céréales, ou ses huiles, s'il arrive à faire prévaloir une législation qui lui permette de faire lui-même de gros profits.

Qu'on lui dise par ailleurs que les mêmes principes appliqués aux nations voisines lui attireront fatalement un jour ou l'autre après l'hostilité de tarifs douaniers, l'hostilité de la majorité des populations et enfin, la guerre véritable, il n'y croira que quand les gaz meurtriers viendront l'asphyxier dans son logis.

Un premier symptôme inquiétant se manifeste déjà dans ces élections allemandes qui sont peut-être bien, en partie du moins, le fruit de notre politique générale au cours de la dernière législature.

A vivre pour soi, à se donner l'illusion qu'on demeure en parfaite santé, à

prêter sans discernement à ceux que l'on croit ses amis et qui repassent en douce les fonds à nos adversaires naturels on joue un jeu de dupes. Il aurait bien mieux valu aider franchement l'Allemagne à sortir de sa misère que de laisser les autres faire des prêts usuraires avec les ressources de la Banque de France. Tout cela dénote bien des maladresses et si c'eût été Herriot qui les eut commises nous entendrions en ce moment une jolie musique.

Il ne faut cependant pas être trop méchant car l'électeur est bien le plus souvent l'artisan de ses propres ennuis. Il ressemble à ces malades qui ne veulent accepter de leurs médecins que des régimes reconstituants, pas de diète, pas de purge et surtout pas de saignée.

Dans ces conditions comment espérer faire prévaloir honnêtement la possibilité d'une organisation qui au premier chef implique l'esprit de sacrifice. Peut-on croire vraiment que les jours sont proches ou l'électeur influent, obéissant à la voix du député, son bon pasteur, dira amen quand celui-ci annoncera qu'il faut, pour obéir aux principes d'économie dirigée, renoncer à des sources de revenus intéressants, limiter sa production, diriger ses efforts suivant une discipline nouvelle, en définitive travailler davantage pour gagner moins ou certainement travailler moins pour récolter moins encore.

Une solution simpliste consisterait à faire l'éducation civique des masses, mais après tous les bobards qui ont été racontés par les économistes les plus distingués, personne ne veut plus croire aux oracles et chacun désormais aime mieux tenir qu'espérer en matière de finance aussi bien qu'au point de vue industriel ou commercial.

Nous ne sommes donc pas en mesure de faire de l'économie dirigée surtout si on en juge, au cours de la période électorale, par les discours de nos hommes politiques les plus réputés. Rien n'est plus terne en effet, plus vide de pensées et de programme que ces professions de foi où apparaît d'abord le souci de flatter l'électeur dans ses désirs les plus intimes, où perce ensuite cette prudence qui consiste à n'exposer que des généralités et surtout à ne prononcer aucune phrase qui puisse être exploitée par un adversaire plus malin. Et cependant à force d'habileté et d'effets déclamatoires tous ces discours, farcis de lieux communs, plaisent encore à ceux qui veulent bien leur donner un sens conforme à leurs espérances. Qu'il est donc triste de penser qu'au siècle où nous sommes il n'est plus possible de gouverner sainement parce que le suffrage universel qui devrait être la sauvegarde de l'intérêt général contre les entreprises individuelles est devenu trop souvent moyen de satisfaire la vanité des uns et l'appétit des autres.

Encore s'il était possible de trouver une formule permettant de limiter le mal en confiant les intérêts supérieurs de l'humanité à des délégués nettement affranchis des préoccupations électorales, mais comment désigner ces superconseillers, préposés aux questions internationales et dont les décisions, en matière économique seraient sans appel. Il faudrait qu'ils puissent joindre à la vertu de titres indiscutables la garantie d'être aussi l'émanation de la volonté nationale. Ils pourraient par exemple être élus, moitié par la Chambre, moitié par le Sénat et choisis dans ces assemblées à condition de posséder à la base une indéniable compétence. Douze suprêmes conseillers issus de la Chambre et autant du Sénat c'est plus qu'il n'en faut pour passer au crible de la saine raison les questions fiscales ou de politique étrangère dont dépend, avec une juste répartition, des produits essentiels à la vie, la tranquillité des peuples.

De toute façon une réforme s'impose dans les lois organiques de notre constitution et si on ne veut pas qu'elle soit l'œuvre d'un dictateur, il importe que les élus de la nation consentent à confier leur activité dans les questions d'administration régionale et à déléguer leurs pouvoirs aux meilleurs d'entre eux pour toutes les affaires où l'intérêt général est en jeu.

CIVIS

vous serez renseigné par l'image sur tout et le « DIMANCHE ILLUSTRÉ »

## BULLETIN

### « La Petite Tunisie » contre les Cheminots !!!

Mais, non, M. Bivona, la « Petite Tunisie », ni son collaborateur Paul Lux n'ont jamais été contre les cheminots pour une bonne raison, c'est que celui-ci a eu dans sa famille de nombreux cheminots, des vrais ceux-là, et que la « P. T. » fut un temps où elle était leur organe officiel où paraissaient toutes leurs communications.

En ce temps-là, où étiez-vous, M. Bivona et la peur de la suppression des permis de circulation, nous vous l'assurons, ne nous a jamais inquiété pas plus qu'aujourd'hui du reste, vous pouvez, vous renseigner cela vous est facile, il y a des années que nous n'avons demandé des permis de circulation, qui, du reste, seraient la contre-partie des publications que la Compagnie nous prie d'insérer.

Cette question des permis semble vous tenir à cœur comme à votre camarade Champetier, qui vient après vous, en faire grief à nos confrères. Mais croyez-vous que nous passons notre temps dans les trains ?

Ceci dit, nous n'entendons point qu'on touche à vos salaires, mais il est bien permis à la fermière de réduire ses dépenses en licenciant les journaliers en surnombre partout où c'est possible : traction, voie et mouvement puisque le nombre des trains est réduit aujourd'hui à sa plus simple expression par suite de la dure crise que nous subissons qui a obligé toutes les mines métallifères à fermer leurs chantiers et licencier leurs personnels jusqu'à des temps meilleurs qui, espérons-le, ne tarderont pas à revenir.

En attendant, votre compagnie prend des mesures dont on ne saurait trop la féliciter pour faire revenir les transports des céréales et il faut espérer que les colons comprendront que cet essai doit être encouragé, qu'il y va de leur intérêt bien compris, car si celui-ci ne donnait pas de résultats, ma foi, tant pis pour eux, ce qui serait malheureux pour les cheminots et les contribuables.

Et puisqu'on vient d'entrer dans la voie des réductions de tarifs il faudrait aussi, songer aux voyageurs pour essayer de les faire revenir aux chemins de fer ce qui ne serait pas difficile pour certaines localités, car ceux-ci n'empruntent les autos que par raison d'économie et à prix égal ou à peu près ils leur préféreraient le chemin de fer où on a toutes ses aises ce qui n'est pas le cas avec l'auto où l'on est serré comme des anchois en barils.

L. de P.

### L'indigénat dans le bled

M. Ali bou Hadjeb, pharmacien de profession et journaliste à ses heures raconte dans « Tunis-Socialiste » où il donne une collaboration intermittente, une histoire qui si elle est véridique mérite pour le coupable non le gibet comme autrefois, mais la révocation pure et simple et encore la pénitence serait douce.

Rapportons-la : « Un vénérable caïd du Nord, prévoyant l'approche de l'Aid-el-Kheïbir et l'obligation de sacrifier quelques moutons, avisa un de ses justiciables — nommons-le Belgacem si vous n'y voyez pas d'inconvénient — et l'interpella en ces termes :

« O Belgacem, mon Aid est sur toi ! » « Surpris de cette apostrophe, et comprenant fort bien que derrière cette métaphore à la docteur Mardrus, se cachait l'ordre formel d'approvisionnement gratuit, le redouté caïd de moutons, le malheureux Belgacem baissa les yeux à terre et balbutia :

« Ya Sidi, sur la tête et sur l'œil. Mais, vois combien est grande ma contrition, et cruel mon embarras, tout mon petit troupeau a été emporté par les eaux ».

« Qu'à cela ne tienne, fit l'autre, le marché aux moutons n'est pas fait que pour les vendeurs; achète-m'en deux, et tu auras droit au paradis. »

« Et avec quoi, ya Sidi, tu sais bien que la situation est la situation de Dieu, et que je n'ai même pas de quoi payer mes impôts. »

« Courroucé, le gouverneur laissa tomber un poing rageur parmi le crayon bleu et rouge mal taillé et l'encrier très colutté qui peuplaient son caïdah bureau, et s'écria :

« Ah, tu laisses tomber ma parole ! Tu n'as pas honte de ma barbe et de mes fonctions, et par dessus le marché, tu ne paies pas les impôts !

« En prison, mon ami, en prison ! J'espère qu'une quinzaine de repos réussira peut-être à te remettre les idées en place, et à connaître le respect que tu dois à ton caïd. »

« Aussitôt dit, aussitôt fait; maghazenis, bousculade, porte qui s'ouvre, porte qui se ferme, et notre malheureux sinistré, coupable de ne pas fournir de moutons son caïd, à l'occasion de la fête, est privé du même coup de sa liberté, et de la faculté de veiller sur les siens et de pourvoir, autant que possible, à leur maigre subsistance.

Quinze jours durant, Belgacem réfléchit aux moyens de s'en sortir. Mais pas d'argent, pas de moutons, et les maudits impôts restaient toujours là, impayés, et justifiant aussi légalement que possible son incarcération.

« Le quinzisième jour on l'envoya à Tunis. Une bonne huitaine de prison tunisoise, puis Ouzara. Un bon avocat se présenta, et racontant la chose par le menu à un Grand Kébir chapeauté, le fit enfin relâcher. »

D'après M. Ali bou Hadjeb il s'agirait d'un caïdat du Nord où l'inondation s'est fait sentir durement puisqu'elle a emporté le petit troupeau du malheureux indigène auquel on voulait par dessus le marché faire payer deux moutons, soit environ 300 francs, pour célébrer dignement l'Aid-Kébir.

En cherchant bien combien y a-t-il eu de caïdats inondés, cet hiver, dans le Nord de la Tunisie ?

Nous n'en voyons que deux : celui de Medjez-el-Bab et celui de Mateur.

Quel est le caïd coupable ? Mais pourquoi M. Ali bou Hadjeb qui porte une accusation de forfaiture contre un caïd ne le nomme-t-il pas et laisse planer les soupçons sur des innocents.

Cela, en bon français, s'appelle manque de courage.

L. de P.

### L'Algérie contre le Maroc

Les colons d'Algérie réunis en congrès à Oran ont émis de nombreux vœux dont deux contre le Maroc.

Dans le premier l'auteur considère comme un grave danger pour les producteurs de céréales algériens l'augmentation éventuelle du contingent des blés marocains admis en franchise sur le marché métropolitain.

L'auteur pour justifier son point de vue cite les droits minimaux (12 pour cent ad valorem) appliqués aux blés exotiques à leur entrée au Maroc.

Dans le second l'auteur souligne le développement des cultures maraichères au Maroc, et estime que l'Empire Chérifien devient pour les cultures d'agrumes algériennes un concurrent redoutable.

Il préconise par conséquent de frapper les productions marocaines de droits de douane élevés pour assurer la protection des produits algériens similaires.

Ces vœux arrivent trop tard M. Lucien Saint ayant obtenu gam de cause pour le contingentement des blés marocains admis en franchise dans la métropole.

### Baisse de la monnaie

Dans le « Petit Parisien » du 16 avril, M. Jacques Bainville se demande pourquoi la valeur du dollar a été mise en doute ces jours-ci alors que les Etats-Unis possèdent 40 p. 100 de l'or du monde. N'y a-t-il pas là un sujet de méditation pour les Français ? Incontestablement oui; nous sommes de l'avis de M. Jacques Bainville sur ce sujet.

Pourquoi le dollar a-t-il été ébranlé ? Voici ce que dit M. Bainville :

« Si donc le dollar a éprouvé, ces jours-ci, un nouvel accès de faiblesse (déjà il avait eu, à l'automne, une défaillance insignifiante et passagère), c'est parce que des porteurs de cette monnaie ont eu un doute et lui en ont préféré une autre qui, en l'espèce a été la livre sterling. Mais pourquoi s'est-on mis à douter du dollar appuyé cependant sur le stock d'or le plus considérable qui soit ?

« Parce que l'on a eu des inquiétudes pour la situation financière et pour le budget des Etats-Unis; parce qu'on a vu, à Washington, la Chambre hésiter devant le programme de redressement que lui proposait le pouvoir exécutif, repousser certains impôts de peur d'être impopulaire et en voter d'autres, plus dangereux, dans l'espoir d'être populaire, tandis que, toujours en vue de la popularité, et contre l'avis du président Hoover, les représentants insistaient pour la distribution immédiate du bonus aux mobilisés. En un mot, on a redouté la hideuse inflation. »

La « Tribune des Fonctionnaires »

### Considérations sur la crise

Nous vivons des temps difficiles, de catastrophes, de crises... La cause profonde de la crise actuelle est dans l'incapacité des hommes de penser correctement. S'ils pensaient correctement, si la politique, et l'économie n'étaient pas fondées, sur des erreurs de raisonnement universel, et sur des passions que la logique ne peut comprendre, on ne se heurterait pas à des contradictions insolubles. La base de la pensée juste est le sentiment des réalités.

L'humanité est asservie à un mystérieux pouvoir d'argent servi par la plus atroce tyrannie politique; dans cet affreux imbroglio international où tous les mercantis de la guerre se tiennent à l'affût, quelle puissance pourra faire entendre la voix de l'honneur.

Pendant des siècles, nos ancêtres ont lutté et peiné pour obtenir la production nécessaire à leur subsistance. Aujourd'hui la matière inerte a été contrainte à nous livrer fort au-delà de nos besoins tout ce qui est nécessaire à notre vie. Mais alors, contradiction vraiment infernale, une partie de nos contemporains se sent obligé de détruire, l'excédent obtenu, afin que la masse de ses semblables, de ses frères, ne puisse pas l'obtenir à trop bon marché.

L'humanité serait donc incapable de lutter contre certaines abondances de richesses autrement que par la destruction, l'anéantissement des dons d'une nature trop généreusement docile.

Cette mauvaise période laisse entrevoir des suites qui peuvent être catastrophiques.

L'économie du régime capitaliste s'ébranle, claque chaque jour davantage.

F. DREVON.

### Echos et Nouvelles

#### UN GRAND MARIAGE A TUNIS

C'est celui de Mlle Claude Manceron avec M. Jean Luret qui a été célébré jeudi dernier.

Tout ce que Tunis compte de hautes notabilités, de hauts fonctionnaires civils et militaires, tint à apporter ses vœux et félicitations aux jeunes époux et aux familles.

La « Petite Tunisie » est heureuse d'y joindre les siens pour le bonheur des novis.

#### A L'ASSISTANCE MUTUELLE TUNISIENNE

Le Comité directeur à l'occasion de son premier million a décidé d'offrir un banquet en l'honneur de Ferdinand Huard, le créateur et président général de la Mutuelle Tunisienne qui aura lieu le 29 courant au Tunisia-Palace.

#### LA RETRAITE DOREE DE SI KHELIL BOUHADJEB

On annonce que Si Khelil bou Hadjeb, ancien premier ministre de S. A. le Bey recevrait une retraite de... 100.000 francs, ce qui est tout de même un joli denier, si l'on songe qu'un ambassadeur ne reçoit que 60.000 francs, un général de division, ancien commandant de corps d'armée, 50.000 et un gouverneur des colonies de première classe rénumérant 44 années de service civil et 10 mois de service militaire, 30.000 francs.

#### LA CONTRIBUTION PERSONNELLE

Personne ne l'attendait plus croyant que la Commission arbitrale lui avait fait un sort parce qu'admis seulement par la section tunisienne du Grand Conseil.

La publication dans la « Dépêche Tunisienne » fit l'effet d'une pierre jetée dans une mare aux grenouilles.

Et le jour même le « Journal Officiel »

français publiait un décret hémoloquant une décision des Délégations financières d'Algérie relative à l'établissement des impôts sur le revenu en tout semblables à ceux qui nous frappent.

**AU COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS**  
 Nous apprenons avec plaisir la nomination au poste de directeur général du Comptoir National d'Escompte à Paris de M. Paul Duran-Angliviel, frère de notre excellent confrère André Duran-Angliviel le leader de « Tunis Socialiste » et de Mme Eva Fichet.

Le nouveau directeur était précédemment à Londres directeur de la succursale du Comptoir d'Escompte.  
 Nous le prions d'agréer nos sincères félicitations.

**LES ELECTIONS EN FRANCE**  
 Quelle sera la nouvelle Chambre ? Semblable à la précédente ou plus à gauche ?

En tout cas nous sommes heureux du succès de plusieurs de nos amis qui ont brillamment enlevé leur siège de député et ils continueront à représenter leurs électeurs, avec dévouement, notamment MM. Emile Morinaud, Jules Cuttoli, Paul Painlevé, etc., etc.

Mais d'autres comme le doyen de la Chambre, M. Gaston Thomson, Lagrisillière, Jacquier sont en ballottage avec toutes les chances de rentrer au palais Bourbon.

**KORBIOUS**  
 Le « Journal des Touristes » vient de publier un article très intéressant sur notre grande station thermale de Korbious que le manque de place nous empêche de reproduire en ce jour anniversaire de la mort de son créateur qui a voulu être enterré sur son œuvre.

Pour celui qui a connu Korbious avant sa transformation où on ne pouvait accéder que par des chemins de chèvres, il fallait avoir une foi robuste dans son avenir, comme Lecore-Carpentier l'eût après de nombreuses analyses de ses eaux bien-faisantes renommées dans toute la Tunisie et même hors des frontières de la Péninsule.

Aujourd'hui la réputation, pour ainsi dire mondiale de Korbious est faite et l'avenir lui promet de belles affluences grâce à son intelligent administrateur qui poursuit magistralement l'œuvre de son beau-père.

**RADIO CLUB DE TUNISIE**  
**Foire Exposition - Mai 1932**

MM. les commerçants et dépositaires de marques d'appareils récepteurs ou transmetteurs de T. S. F., d'accumulateurs, de lampes, et tous dérivés de la Radio, sont informés qu'une Foire Exposition aura lieu, en principe, du 21 au 29 mai, dans la salle des fêtes de l'Avenue de Paris, (ancien marché couvert).

Une section spéciale sera réservée à l'électricité.  
 Les personnes désireuses d'exposer sont priées de se faire inscrire le plus tôt possible chez le Président du Radio Club, 120, Rue de Serbie, ou au Comité de l'Exposition, 5, Avenue de Paris, 1<sup>er</sup> étage.

**LES VOYAGES PAYES**  
**DES FONCTIONNAIRES DU MAROC**

Nos confrères du Maroc viennent de partir en guerre contre les voyages payés tous les deux ans aux fonctionnaires de l'empire chrétien.  
 Ils ne demandent pas, certes, la suppression des congés mais que les voyages en France ne soient plus payés que tous les quatre ans non seulement pour faire des économies mais parce que ces déplacements en masse provoquent un ralentissement sérieux du commerce.  
 L'année dernière, il y a eu 68.000 départs dont plus de la moitié des fonctionnaires et de leurs familles.

Ça fait tout de même un joli chiffre de millions.

**POUR LA PROPRETE DES RUES**

Par suite du développement de la vente en pleine rue de bananes, oranges, etc., de nombreuses peaux de ces fruits sont jetées à terre par des personnes peu consciencieuses ou distraites, qui se soucient fort peu des accidents que leur geste peut occasionner.

Le Vice-Président de la Municipalité informe la population que de pareils faits sont interdits par l'arrêté municipal du 15 avril 1916 et punis de peine de simple police. Il donne les instructions les plus rigoureuses aux agents assermentés de la Municipalité et au service de la police pour que des procès-verbaux soient dressés à tous les contrevenants.

**LA CHASSE AUX MONNAIES D'OR ET D'ARGENT**

Dans notre dernier numéro nous faisons part que des acheteurs de monnaies d'or et d'argent parcouraient la France offrant jusqu'à 125 francs par pièce de 20 francs.

Dans « Excelsior » du 23 avril dernier nous trouvons l'explication de ces achats.

On procède, en ce moment, dit le grand journal illustré parisien, à la monnaie à la frappe des nouvelles pièces de monnaie d'or, d'argent et de nickel qui doivent être mises en circulation dans le public.

C'est ce qu'annonçait le « Courrier du Maroc » mais ne parlait pas de monnaie d'or.

**DEGES**  
 — M. Amor Baconche, délégué au Grand Conseil, allié de nombreuses familles jouissait de la sympathie et de l'estime publiques.  
 — M. François Bonura, co-directeur de « l'Union » terrassé par la maladie après un an de souffrances.  
 — M. Maurice Hayat, lâchement assassiné en pleine nuit avenue de Londres.  
 — Mme El Hadj ben Yamin d'Hammam-Lif, décédée après un an de maladie vaillamment mais péniblement supportée.  
 Aux familles en deuil nous adressons nos sincères condoléances.

**COMPAGNIE P.-L.-M. BILLETS DE FAMILLE**

C'est par erreur que le communiqué paru au sujet des billets de famille indique que les deux premières personnes payent le plein tarif à l'aller et au retour.

La première personne paye le tarif ordinaire des billets simples.

La seconde personne le tarif ordinaire des billets simples réduit de 25 pour cent.

La troisième personne le tarif ordinaire des billets simples réduit de 50 pour cent.

La quatrième personne et suivantes le tarif ordinaire des billets simples réduit de 70 pour cent.

Pour tous renseignements, envoi de brochures ou formulaires de demande, etc., s'adresser au représentant de la Cie P.-L.-M. en Tunisie, 10, rue du Hamma à Alger.

**Direction Générale de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation**

**Direction des Domaines et de la Colonisation**

Le vendredi 3 juin 1932, à dix heures du matin, dans les bureaux de la Direction Générale de l'Agriculture, 76 bis, Boulevard Bab-Benat à Tunis, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de la propriété ci-après :

Le lot n. 47 du lotissement domanial de « Bordj el Amri » situé dans le Contrôle Civil de Tunis, caïdat de La Baulieu.

Cet immeuble a une superficie approximative de vingt quatre hectares quarante ares (24 ha, 40 a.). Il comprend une maison à usage d'habitation avec dépendances, il comporte en outre une plantation de vigne sur 10 ha. environ.

Mise à prix : 145.000 francs.

Les personnes désirant prendre part à l'adjudication devront déposer dans les Bureaux de la Direction des Domaines et de la Colonisation une demande d'admission aux enchères 5 jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la Direction Générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, Direction des Domaines et de la Colonisation.

**BREVETS TUNISIENS N°s 3810 et 3824**

La Société The Général Carbonalpa Company, à Wilmington, propriétaire des brevets tunisiens d'invention : numéro 3810, déposé le 16 mai 1929 relatif à « Procédé pour la fabrication de carbone actif élémentaire, en partant d'oxyde de carbone ou de gaz contenant de l'oxyde de carbone » et numéro 3824, déposé le 12 juin 1929 relatif à « Procédé pour l'amélioration des combustibles ga-

zeux liquides ou solides, destinés à la transformation d'énergie calorifique en travail extérieur » désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation des dits brevets.

Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

**Administration des Habous**

**AVIS**

Il est donné avis au public que le jeudi 12 mai prochain, à 9 heures matin, au siège de l'Administration des Habous, à Tunis, il sera procédé à la cession à enzel, aux enchères publiques :

1° Un immeuble à la plage du vieux Kram, comprenant :

a) des constructions en rez-de-chaussée surmontées d'un grand premier étage, d'une superficie approximative de 516 m<sup>2</sup>; b) un terrain au Sud de ces constructions, d'une contenance de 342 m<sup>2</sup>; c) le rez-de-chaussée des constructions se trouvant dans le terrain d'une superficie de 60 m<sup>2</sup> environ, situé à l'Ouest des premières constructions, habous de feu Mustapha Agha sur une mise à prix de : 8.000 francs.

2° deux parcelles de terre contigües dites El Jebba El Keblaouia et El Jebba Edhahraouia, dans la zone de culture de Douar-Chott, relevant du habous précité d'une contenance approximative de 4 ha. 90, sur une mise à prix de : 3.000 francs.

3° Une parcelle de terre dite El Macrouna, habous des Haraméins dans la zone de culture de La Manouba, d'une contenance approximative de 2 ha. 75, sur une mise à prix de : 600 francs.

4° Le lot n. 27 de Saniet El Blad à Radès, titre foncier n. 2943, habous El Kaddah, d'une contenance de 418 m<sup>2</sup>, sur une mise à prix de : 230 francs.

Pour prendre communication des plans et cahiers des charges s'adresser au Bureau Foncier N. 28 de la Djemaia.

Le directeur des Habous, Mohamed SAADALLAH.

**BREVETS TUNISIENS N°s 3141 et 3172**

La Société Lefranc et Cie à Paris, propriétaire des brevets tunisiens d'invention : numéro 3141 déposé le 2 août 1929 relatif à : Procédé de production de l'acide butyrique et des acides de la série grasse » et numéro 3172, déposé le 3 mai 1924 relatif à : Procédé perfectionné de fabrication économique des cétones » désire entrer en relations avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation des dits brevets.

Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

**Administration des Habous**

**AVIS**

Un premier étage à Radès, rue Sfaxi 2.500 francs.

Une chambre avec alcôve de la maison sise rue de la Commission : 780 francs.

Une chambre de la maison sise, 29, rue de la Commission : 480 francs.

Une chambre ouvrant à l'est de la maison sise rue Halfaouine, impasse du Sabotier 3 : 390 francs.

Une boutique Souk-el-Grana, 1 : 360 fr.  
 Il est donné avis au public qu'il sera procédé à l'Administration de Habous, 55, rue de l'Eglise, le 10 mai 1932, à 10 heures du matin, à la location aux enchères publiques des immeubles ci-dessus indiqués, moyennant la mise à prix mentionnée en regard de chacun d'eux.  
 L'immeuble ci-dessus indiqué en pre-

mier lieu sera loué pour la période estivale; le second et le troisième pour le restant de l'année en cours et la totalité de l'année prochaine; le quatrième et le cinquième pour le restant de l'année en cours et les années 1933-1934.

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau Foncier, N. 28, de la Djemaia.

Le Directeur des Habous, Mohamed SAADALLAH.

**ANIS BERGER**

Claude Berger et Cie — Marseille

Apéritif Anisé

**Administration des Habous**

**AVIS**

**RENOVI D'ADJUDICATION**

1. Un premier, très belle construction avec dépendances et terrain, sis à la plage du Vieux Kram, habous Agha.  
 2. Deux parcelles sises à Douar-Chott, habous Agha, dites, l'une Jilba Gueblaoui, l'autre Jilba Dhadraouia.  
 3. Une parcelle sise à La Manouba, dite Magrouna, habous El Haraméins.  
 4. Parcelle N. 27, distraite du terrain immatriculé sous le N. 29043, sis à Radès, habous El Guaddah.

Il est donné avis au public qu'en raison des funérailles de M. le Président de la République, qui auront lieu le jeudi 12 mai courant, l'adjudication pour constitution à enzel des immeubles ci-dessus désignés a été reportée au jeudi 19 courant.

**DEMANDEZ PARTOUT le Rhum Chauvet**

JULES CURTELIN ET JEAN CASSAR

Représentants-dépositaires — 4, Rue de Flandres — TUNIS

**Grande Pharmacie du Marché**

10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85  
 Paul JARMON, docteur en Pharmacie, licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse.

Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'intérieur.

Fournisseur de l'Amicale des postiers français et de l'Amicale des postiers indigènes.

**Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE**

**Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN**

Les Trois marques mondiales

**J. & A. Bembaron**

7, Rue d'Italie - TUNIS

**Grand Hôtel & G<sup>d</sup> Hôtel de France**

8, rue Léon Roches

**TUNIS**

Eaucourante Ascenseur

12 appartements avec salle de bain privée

Chauffage central partout

Salle pour noces et banquets

J. EYMON Propriétaire

**LE CHAT NOIR**  
  
 70°  
**EAU DE COLOGNE**  
 TRIPLE EXTRAIT  
 L. Simon  
 TUNIS

**Comptoir National d'Escompte de Paris**

Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés  
 Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)

Agence en Tunisie :  
**TUNIS — BEJA — BIZERTE — MATEUR MONASTIR — SFAX — SOUSSE**

Escompte et Recouvrements  
 TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE  
 Location de compartiments de COFFRES-FORTS  
 — Dépôt de Coils —

**Placement Or**

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.  
 S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 10.49.

**VÊTEMENTS**  
  
**J. BELLE**  
 &  
**V. DARVAUX**  
 réunis  
 Téléph. 30.55  
 7, Rue des Belges  
 TUNIS  
 Vêtements Civils et Militaires  
 Rayon spécial de décorations et insignes

**Maisons recommandées**

Artificiers — Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur, rue de Bretagne - Tunis.

Tunisia-Palace, 1<sup>er</sup> ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres — Cuisine réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.

Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoli Mentero et Garcia — Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.

Maison de santé pour les yeux, dirigés par M. le Dr Cu-nod — 1<sup>re</sup> Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun — Tunisie

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Comby — 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis — Brami Frères et Cie, propriétaires.

Le Gérant : E. LUMBROSO  
 Imp. GORSSE, BASCONE et MUSEYR

**Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI**

USINE A VAPEUR  
 Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS  
 Liqueurs de premier choix — Vins en gros  
**SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI**  
 Récompenses à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

**Restaurant du Japon**

— 6 — 7, Rue Amilcar — TUNIS —  
 Changement de direction  
 Gérant : M. Léonard RIZZO  
 La direction des cuisines a été confiée à M. LE GAC, ex-chef des cuisines de l'Hôtel d'Argenson, Paris.  
 Service à la grande carte. — Repas à 10 fr. — Pension 500 fr., demi-pension 300 fr., service non compris.

**Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite**

Procédés et Brevets A. NOBEL  
**PELLET César, agent**  
 DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne  
 Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus géoud round — Téléphone 1.39.  
 Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

**L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS « Vacuum Mobiloil »**

Marque « GARGOYLE »  
**Maison A. MODIGLIANI**  
 Agent général et Dépositaire pour la Tunisie  
 5, Rue Saint-Charles — TUNIS  
 Télégr. : Import-Tunis Tél. : 6

**Compagnie de Navigation Mixte**

Cie Touache — Paquebots-Poste Français  
 Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624  
 AGENCE DE TUNIS  
 Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille  
 Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger  
 L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

**Banque Franco-Tunisienne**  
 des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens.

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

**Garage Victorine**

Box particulier — Entretien des autos  
 12, Rue de Vesoul (à 100<sup>m</sup> de l'Av. Jules-Ferry)

**Moulins-Concasseurs Bamfords «LE RAPIDE»**

MOULINS pour blé, org., maïs, café, etc..  
 1.200 références en Tunisie  
 Essais, devis et renseignements franco sur demande

**INDUSTRIA**

70 Avenue de Carthage — TUNIS

**C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique**  
 Services Maritimes de la Méditerranée  
 AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia  
 Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 h. du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

**Office Français Immobilier & Commercial**  
 « ASSURANCES »  
 (8<sup>e</sup> ANNEE)  
 28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96

**BANQUE DE TUNISIE**

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs  
 Siège Social à Tunis — Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte  
 Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba

Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes  
 Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays.  
 Ordres de Bourse. Dépôts de Titres. Location de coffres-forts  
 Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES

**LA NATIONALE**  
 Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.  
 S'adresser pour tous renseignements à  
**MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux**  
 4, av. de France - TUNIS — Téléph. 4.79

**MATERIAUX DE CONSTRUCTION**

**B. BISMUTH**

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie  
 Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire  
 Fers, aciers marchands  
 Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud  
 ENTREPOT 8, Rue de Portugal (prolongée)  
 BUREAUX : Rue Es-Sadikia

**Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN**

ENTREPOT : Rue de Turquie (Port)  
 BUREAUX 29, Avenue Jules-Ferry — TUNIS  
 Téléphones 4 87 Potinville Réseau Hammam-Lif N° 2